

# éducation. Horaires, classes dédoublées... Du changement dans les écoles publiques

LE PAYS D'AUGE | mardi 4 septembre 2018  
545 mots | -



*Les élèves des écoles publiques vont devoir s'habituer à quelques nouveautés cette année.*

Semaine de 4 jours, nouveaux horaires, classes dédoublées : c'était « **une rentrée particulière** » avec plusieurs nouveautés pour les 1 660 élèves des écoles primaires publiques de [Lisieux](#).

Lundi matin, les enfants ont repris le chemin de l'école. À [Lisieux](#), les sept écoles primaires publiques vont accueillir autour de 1 660 élèves.

Plus d'école le mercredi, et nouveaux horaires

« **C'est une rentrée particulière** », soulignait le maire de [Lisieux](#) [Bernard Aubril](#), venu faire le tour des établissements. Les écoles repassent en effet à la semaine de quatre jours : fini l'école le mercredi !

« **L'organisation des journées a aussi été changée** », avec de nouveaux horaires de classe : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15.

Des activités périscolaires

Malgré le retour à la semaine de 4 jours, la municipalité a décidé de conserver les activités périscolaires. Plusieurs activités sportives et culturelles sont proposées par les animateurs et les associations lexoviennes : « **Du tennis, de l'escrime, du basket, de l'athlétisme, du tir à l'arc, etc.**, cite [Josette Lamidey](#), adjointe en charge de l'enseignement. **Il y a aussi des nouveautés, comme la pétanque et le rugby** ».

La Ville demande « **une petite participation financière, pour pouvoir payer un goûter à tous les enfants** », indique [Bernard Aubril](#).

Réservations sur le Portail famille

Afin de planifier la présence de son enfant sur les temps périscolaires, les pauses méridiennes et les accueils de loisirs, il est nécessaire de réserver les activités sur le Portail Famille, sur le

site Internet de la ville de [Lisieux](#) ou via l'application [Lisieux & Moi](#).

L'inscription à la restauration scolaire et les temps périscolaires du matin et du soir est obligatoire. Toute activité non réservée fera l'objet d'une majoration de 0,50€ par jour et par activité. De même, en cas d'absence non signalée, l'activité sera facturée.

À [Hauteville](#), les CP et CE1 dédoublés

Dans les écoles de Hauteville (Jules Verne, Jean Moulin et [Saint-Exupéry](#)), situées en réseaux d'éducation prioritaires (Rep), les classes de CP et CE1 seront dédoublées : « **Les enfants vont bénéficier de conditions favorables, dans des classes de 12 à 14 élèves** », souligne Christophe Prosper-Paul, inspecteur de l'Éducation nationale sur le secteur de [Lisieux Sud](#).

Ces classes dédoublées, à faibles effectifs, doivent permettre aux professeurs « **de répondre au plus près aux besoins des élèves** », de passer plus de temps avec chacun pendant leurs années de CP et CE1 « **où ont lieu les apprentissages fondamentaux, comme la lecture et l'écriture** ».

Après un test sur 2 400 classes de CP en Rep + en 2017 en [Normandie](#), le dispositif est étendu à 3200 classes de CP supplémentaires en Rep à depuis la rentrée 2018. 1 500 classes de CE1 sont dédoublées en Rep + et une centaine en Rep. Une cinquantaine de postes ont été créés dans le département, dont une dizaine dans la circonscription.

À noter aussi « **le maintien du maître supplémentaire, et les trois quarts de décharge** » dont vont bénéficier les directeurs des trois écoles de Hauteville.

P.L.